

Budget spécial de la Préfecture de police 2018.

11/12/2017

Par Mme Anne HIDALGO - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues, Monsieur le Préfet, cette année 2018 est historique puisqu'elle acte d'importants transferts de compétence de la Préfecture de police à la Ville, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi sur le statut de Paris, votée en février 2017. Nous sommes vraiment dans un rythme extrêmement rapide et ambitieux.

Au-delà de ce transfert, ce budget donne à la sécurité et à la prévention toute la place qu'elles méritent dans un contexte marqué par une menace terroriste persistante. J'ai eu l'occasion de m'exprimer, il y a un instant, sur l'attentat qui n'a pas fort heureusement fait de nombreuses victimes, quatre blessés à New York, mais qui s'avère être aussi un attentat terroriste.

Parce que la sécurité des Parisiens n'a pas de prix, nous assumons son coût. C'est dans cet esprit de responsabilité que Paris contribuera à hauteur de 217,4 millions d'euros au fonctionnement des services de la Préfecture de police.

De la même façon, nous consacrerons 15 millions au financement des investissements d'infrastructure de sécurité et de secours. Ce point, je le sais, Monsieur le Préfet, vous tenait particulièrement à cœur. Nous aussi, et nous nous sommes retrouvés sur cet investissement.

Parce qu'elle est une des conditions de notre liberté, la sécurité doit être appréhendée totalement et globalement. C'est la raison pour laquelle nous avons été conduits pour traiter d'une façon cohérente l'ensemble du spectre qui va de l'incivilité la plus simple au danger le plus grave à refondre le dispositif municipal.

C'est dans cet esprit d'exhaustivité et de cohérence que nous avons entrepris une réforme menée de bout en bout, avec le souci de répondre aux exigences du terrain qui sont aussi bien celles des Parisiens, victimes de comportements inciviques, que celle des agents qui y sont trop régulièrement confrontés.

Au terme d'une concertation de plusieurs mois, nous franchissons cette année un palier à la fois quantitatif et qualitatif au service des Parisiens, avec le transfert effectif des agents auparavant employés par la Préfecture de police. Cette réforme actualise, Monsieur le Préfet, notre modèle unique et, je crois, apprécié de coproduction de la sécurité à Paris.

Dans le cadre de cette évolution, nous accueillons 1.900 agents de la Préfecture de police au sein de la collectivité parisienne et assurerons désormais certaines compétences dévolues jusqu'alors à la Préfecture de police, notamment en matière de circulation et de délivrance des titres d'identité.

Mené dans le cadre de la loi du 28 février 2017 relative à la réforme du statut de Paris, ce transfert sera intégralement effectif à compter du 1er janvier 2018. Hors réforme du statut de Paris, qui entraîne une diminution de 71,2 millions d'euros de la contribution, puisqu'en fait cela correspond à des transferts de charges et notamment de masses salariales, la contribution de la Préfecture de police progresse de 0,4 million d'euros.

Au sein de cette contribution, le budget spécial de la Préfecture de police est sanctuarisé à hauteur de 87 millions d'euros, comme en 2017.

Alors que nous sommes confrontés par ailleurs à la nécessité de conduire de nombreuses économies, il s'agit de notre part d'un geste politique fort et assumé.

Je veux rendre hommage, Monsieur le Préfet, à l'extraordinaire mobilisation des femmes et des hommes qui tous les jours, sur le terrain, œuvrent collectivement pour notre sécurité, avec une urgence plus forte encore depuis les tragiques attentats qui ont frappé notre ville en 2015, mais aussi les tentatives d'attentat qui ont hélas eu lieu et ont pu être enrayées en 2016 et en 2017.

Policiers, pompiers, militaires, vous tous avez permis à Paris de rester debout dans l'épreuve, et vous nous permettez de quotidiennement vivre ensemble. Je redis ici notre confiance absolue dans ce moment décisif de notre histoire. Une mission que vous assumez, chacun dans vos domaines, qui honore les valeurs parisiennes les plus essentielles, de respect, de dignité, d'égalité, et de proximité avec les citoyens.

Je m'incline donc devant votre professionnalisme et la passion avec lesquels vous servez et assurez, au nom des Parisiens, notre sécurité.

Nous vous assurons, nous, de notre reconnaissance et de notre soutien également inaltérables.

Avec la Préfecture de police, nous renforçons ainsi la sécurité et la solidarité dans une ville déterminée à rester elle-même, unie et debout face aux attaques et aux menaces qui pèsent sur elle. C'est le sens de ce budget que nous avons voulu traduire aujourd'hui.

Je vous remercie.